

BRUXELLES, LE

SORTIE A.G.A.J EXTERNE

23. 08. 2019

A l'attention :

- De la CGSP (Messieurs STREEL, VEGA et MOREAUX) ;
- De la CSC-SP (Messieurs BOULANGER, LEJEUNE et BEAUSSART)
- Du SLFP (Messieurs POULAIN et FALIZE)

Objet : IPPJ de Wauthier-Braine, préavis d'actions en front commun syndical

Avant toute chose, je réaffirme via le présent courrier, que l'Administration est consciente de la difficulté que peuvent rencontrer les équipes éducatives des IPPJ dans la prise en charge des jeunes souffrant d'une problématique de santé ou de handicap mental.

Malheureusement, vous savez certainement que la décision de placement d'un jeune en IPPJ est du ressort exclusif des juges de la jeunesse.

L'Administration s'engage à user de toutes les possibilités qui lui sont offertes pour limiter l'admission des jeunes souffrant de ces problématiques.

Faisant suite à la rencontre du 22 août 2019 relative à la situation de l'IPPJ de Wauthier-Braine et à l'action de grève menée en front commun suite au préavis du 14 août 2019 déposé auprès de Monsieur le Ministre de l'Aide à la Jeunesse et de l'Administration, je vous confirme, ci-après, les dispositions concertées :

- 1) L'Administration s'engage à soumettre en urgence à l'accord de Monsieur le Ministre, en vue de l'approbation du présent accord et de la levée du préavis de grève, la proposition de limiter les admissions dans le service Accueil de Wauthier-Braine à 6 prises en charge.

Cette disposition permettra à la direction de l'IPPJ de Wauthier-Braine d'organiser les tableaux de service de sorte à renforcer l'équipe d'Orientation pour qu'elle puisse assumer la prise en charge des deux jeunes qui sont à l'origine de votre action.

Il a été convenu que cette organisation serait envisagée jusqu'au départ du jeune Giovanni vers l'IRSA, prévu le 2 septembre prochain, sous réserve de la décision du magistrat.

Dès réception de l'accord de Monsieur le Ministre, les directives utiles seront données à la Cellule de liaison et à la direction de l'IPPJ de Wauthier-Braine ;

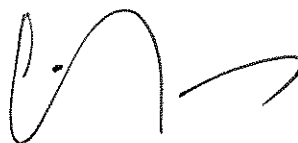
- 2) L'Administration s'engage à vous consulter prochainement afin d'établir un calendrier pour le début des travaux d'actualisation des normes d'encadrement ;

3) L'Administration s'engage à apporter les suivis aux dossiers suivants, discutés en Comité de Concertation de Base :

- Concours de recrutement (surveillants, éducateurs et formateurs), concernant notamment des agents de l'IPPJ de Wauthier-Braine, en concertation avec la DGFPRH ;
- Règlement de Fonctionnement Interne des IPPJ ;
- Suivi des travaux à réaliser sur le site de l'IPPJ de Wauthier-Braine, en concertation avec la DGI.

Je vous remercie d'avance de présenter et défendre les présents engagements auprès de vos affiliés.

L'Administratrice générale

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'L' followed by a series of loops and a horizontal stroke extending to the right.

Liliane BAUDART